



Ostéo retraité qui continue travailler sans facture

Par Sifa

Bonjour

Il y a deux ans j avais consulté un ostéo qui m avais fait une facture à la fin de la séance. Rien d anormal.

Cette semaine, je prends rendez vous pour une nouvelle consultation. Celle ci effectuée il me demande 70 euros (en chèque) compris pour une 2ème séance. De là, je lui demande une facture pour ma mutuelle et il me répond:" je ne peux plus faire de facture car je suis à la retraité".

Pouvez vous me dire s il est dans son droit de continuer de travailler sans faire de facture?

Avec mes remerciements

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il aurait dû vous informer avant la séance !

S'il n'est plus en exercice, il ne doit plus faire de traitements et vous n'aurez pas de facture.

C'est ce qu'on appelle du "black" (= travail dissimulé)

A vous de décider si vous souhaitez continuer les soins avec lui avec les risques médicaux et légaux que ça implique.

Par Sifa

Merci pour votre réponse rapide

C est un peu ce que je pensais.

j ai encore une séance comprise dans les 70 euros et après, terminé.

Bonne journée

Par jodelariege

bonjour

vous pouvez aussi arrêter aujourd'hui cette personne ne va pas vous poursuivre pour avoir annuler un rendez vous au black

Par yapasdequoi

Si c'est payé d'avance, c'est illusoire d'espérer un remboursement ...

Par Henriri

Hello !

Sifa peut-être pouvez-vous encore bloquer votre chèque ?

A+

Par Sifa

Merci mais je vais pas me lancer dans une procédure, aller déposer plainte etc etc.

J ai eu ma consultation, mais ce que je lui reproche c est de ne pas m avoir averti avant. Intentionnellement ou pas?

Il travaille maintenant comme les rebouteux, magnétiseur...

Mais je l ai un peu en travers quand même.